

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017

Titre : Le piétonnier village - en Bériat est terminé

Etaient présents : Roger FENET, Claude GUY, Claude BRENDEL, Jean-Marie DAVI, Sophie CHAPUIS, Jeannine MASNADA, Bernard JANODY, Jean-Louis GENTET, Marie-Christine CHANEL, Laurent TISSOT, Sabine RUY, Pascal GROSBON, Bruno BOUILLLOUX, Magali PERNELET.

Excusée : Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS pouvoir à Marie-Christine CHANEL

Jean-Louis GENTET a été désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 mars 2017

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 2 mars 2017.

2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

- Le prochain conseil communautaire aura lieu le 10 avril prochain.
- Commission sport, loisirs et culture : Le maire informe que lors de cette réunion, les différentes structures sportives du territoire ont été balayées. Les principaux projets concernent La tribune Nord du stade Verchère, le gymnase de Montrevel, la mise aux normes des piscines de Bourg-en-Bresse.
Il informe que l'axe prioritaire pour 2019 est que tous les scolaires du territoire aient accès aux piscines pour apprendre à nager (soit une quarantaine d'écoles).
En ce qui concerne la culture : projet de convention avec le théâtre de Bourg-en-Bresse pour un développement sur tout le territoire.
- Commission aménagement, patrimoine et voirie : a été balayé tout le patrimoine communautaire.
- Conférence territoriale à Ceyzériat : en présence des 49 ex-délégués communautaires. Difficile de donner son avis. Cette 1^{ère} conférence est apparue un peu fourre-tout. Il est prévu une conférence par trimestre. Trois groupes de travail ont été créés sur lesquels les élus doivent s'inscrire.
- Budget 2017 : 24,5 M€ affectés à l'investissement.
Les taux TH/TFB/TFNB seront lissés sur 6 ans. (l'ex BDSR a les taux les moins élevés).
Les taxes sur les entreprises seront lissées sur 12 ans.
14 budgets annexes.

3 - Commissions communales

. Commission communication

- Plan communal : les mises à jour n'ont pas été prises en compte. Les corrections ont été renvoyées.

. Commission scolaire

- 2 réunions avec le personnel périscolaire et cantine ont eu lieu les 2 février et 17 mars 2017. Plusieurs points ont été abordés afin d'améliorer le service.

Une formation intitulée «Rôle Educatif des agents périscolaires » est prévue sur 2 journées les jeudis 20 et 27 avril prochain. Elle est organisée sur le site par le Campus Léo Lagrange pour 5 agents. Le coût de cette formation s'élève à 980 €TTC.

Pour information un exercice d'évacuation incendie est prévue le vendredi 14 avril à 12h10 avec les pompiers de Tossiat.

Un projet de règlement de cour va être établi par l'école qui demande à ce qu'un agent périscolaire soit partie prenante à ce projet. Un des agents est d'accord pour participer à cette écriture.

- Aménagement de la cour d'école

Les traçages du terrain de foot et sous le panneau de basket ont été réalisés ainsi que l'installation pour le filet de volley.

La commission est défavorable à la rehausse du grillage, au bac à sable et à la table de ping-pong. Pour cette dernière, l'école envisage d'acheter un filet extensible et d'utiliser la table sous le préau. Un endroit calme est envisagé dans le recoin de la cour sous la fenêtre de la secrétaire avec un petit mobilier (coût prévisionnel d'installation 800 €).

- TAP 5^{ème} période :

LUNDI 16h15/17h15	MARDI	MERCREDI 11h15/12h15	JEUDI 16h15/17h15	VENDREDI 16h15/17h15
Grands jeux et jeux coopératifs (CE2/CM1/CM2)		Activités autour de la nature (PS/MS/GS de maternelle)	Eveil musical (PS/MS/GS de maternelle)	Sports Boules (CP/CE1/CE2)/CM1/CM2)
		Sports de ballon (CP/CE1/CE2)		

PEDT : La convention PEDT prévoit une évaluation annuelle du dispositif. Les données devront être transmises pour le 30/05/2017.

Un questionnaire de satisfaction sur l'organisation des TAP et la réforme scolaire sera mis en ligne à l'intention des parents.

La prochaine réunion du COPIL aura lieu mardi 2 mai à 19 heures.

- Prestation cantine : Actuellement nous avons un contrat avec API. La rencontre avec Caliteo a permis d'identifier une prestation à l'identique. Le coût alimentaire a été évalué avec une économie de 1 680 €. Le forfait mensuel qui aujourd'hui comprend les commandes des denrées pourrait être moindre, l'agent pouvant effectuer elle-même ses commandes avec le soutien du prestataire (économie estimée à 3 275 €). Les achats seraient plus locaux.

Le conseil se montre favorable à un changement de prestataire pour la rentrée prochaine.

- Nouvelles directives «Vigilance attentats »

Dans le cadre du plan Vigipirate, il est proposé aux responsables d'accueils collectifs de mineurs (ACM) des bonnes pratiques, comme celle consistant à réaliser un exercice annuel de confinement et/ou d'évacuation, ainsi qu'un rapprochement avec les directeurs d'école, pour les exercices menés dans le cadre scolaire, en partenariat avec les forces de sécurité, et les mairies.

Un exercice sera donc effectué avec l'école.

- Les ptits futés : le bilan 2016 présente un bénéfice de 91.66 € soit avec le solde un avoir de 1982.10 €.

Le DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale) ne veut plus d'association communale. Il est désormais obligatoire d'adhérer à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) qui gère l'argent des écoles et propose divers outils. L'association va donc être dissoute en juillet, cependant le journal va perdurer.

. Commission voirie

- Mode doux : Le travail de plantation, dernière étape, se fait par séquences avec des petits arbustes. La commune de Hautecourt souhaite venir voir le chemin piétonnier, rendez-vous est pris pour le mardi 11 avril.

Le bornage sera fait prochainement pour la délimitation des surfaces à acquérir.

- RD64 : Il faut prévoir des essais pour ralentir la circulation à l'entrée du village. Le projet sera soumis au conseil Départemental.

- Assemblée Générale de l'Agence d'ingénierie : 244 communes/460 sont adhérentes dans l'Ain. Les demandes d'accompagnement concernent essentiellement les bâtiments, la voirie et l'assainissement. La cotisation des communes s'élève à 0.50€/hab/an, cependant si CA3B adhère, elle restera pour Tossiat à 0.25€/habitant/an (BDSR était adhérente).

. Commission jumelage

- Présentation du programme du 25^{ème} anniversaire (25 au 28 mai 2017). Les élus sont invités à s'inscrire pour la visite des salines d'Arc et Senans ainsi qu'aux repas.

. Commission animation (Jean-Marie DAVI)

- Rideau de scène salle des fêtes : Le devis représente entre 2400 et 2900 € HT selon la largeur du rideau. Il faut également prévoir entre 1700 et 1900 €HT pour une commande électrique hors frais d'alimentation électrique. Une ristourne de 10% pourrait être accordée.

Pour info : la remise a été consentie et la somme TTC (largeur 13 300 mm + motorisation) est de 4330 €.

. Commission Associations (Claude GUY)

- Assainissement sous-sol château : les membres du club photos sont venus constater les résultats déjà sensibles, l'effet devrait réellement se ressentir d'ici un an.

Axe assèchement a proposé également un système anti-odeurs gratuit pour les toilettes de l'école

. Commission jeunesse et sports (Claude GUY)

- Aire de jeux : plantation d'un orme par les employés communaux pour que la table-banc se trouve à l'ombre.

- Transfert du Skate parc : l'enrobé a été réalisé pour un montant de 6 516 €TTC. Cependant une partie du terrain n'est pas propriété de la commune. Rendez-vous mercredi 12 avril 2017 pour rencontrer les propriétaires.

- Nouveau devis pour la sécurisation de l'aire de jeux : un total de 9 253,20 €TTC qui ne prend pas en compte le portillon en U à l'ouest (achat et installation par nos soins).

- Aménagement de la Chanaz : Le Cabinet Serge Chanel a effectué le plan topographique du lavoir de la Chanaz. La prochaine réunion avec M. Galland de l'agence d'ingénierie est prévue le 20 avril à 9h30 pour finaliser le projet.

Dans le cadre des projets d'investissement communaux, une demande de subventions va prochainement être transmise à CA3B.

. Commission environnement développement durable (Claude BRENDEL)

- Dossier Eoliennes : La CNR prévoit une rencontre des élus de la commune de Revonnas et de Tossiat jeudi 13 avril 18h30 dans la salle du Conseil de Tossiat afin de leur présenter son projet.

- Plan désherbage : les employés communaux et le maire ont participé à une démonstration de matériel. Il est noté que l'utilisation de désherbant est autorisée pour les cimetières.

- a été évoqué l'état de santé des gros saules, chemin de la Chanaz. Comment les faire élaguer alors qu'ils sont propriété de particuliers ?

4 - Compte de gestion 2016 / Compte administratif 2016 / Affectation du résultat

- Approbation du compte de gestion 2016 :

Résultat d'exécution :

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2016	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016
INVESTISSEMENT	-37 250.03 €	0.00 €	-101 116.11 €	-138 366.14 €
FONCTIONNEMENT	529 166.45 €	229 122.67 €	168 591.72 €	468 635.50 €
TOTAL	491 916.42 €	229 122.67 €	67 475.61 €	330 269.36 €

Approbation du compte de gestion 2016 : le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

- **Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

- Approbation du compte administratif 2016 :

En application de l'article L 2121-14 du CGCT, le maire en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut pas participer au vote. Il n'est pas compté dans le quorum. La présidence de la séance est donnée à Jean-Marie DAVI.

- **Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016.**

- Affectation du résultat, reprise au budget 2017 :

- **Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**



	Excédent de fonctionnement :	168 591.72
	Déficit d'investissement :	101 116.11
A	Résultat de l'exercice	168 591.72
B	Résultat antérieur reporté	300 043.78
C	Résultat à affecter (A + B)	468 635.50
D	Solde d'exécution d'investissement	-101 116.11
	Résultat antérieur reporté	-37 250.03
	TOTAL	-138 366.14
E	Solde restes à réaliser	-215 000.00
F	Besoin de financement (E + D)	-353 366.14
	AFFECTATION	468 635.50
	Affectation de réserve R 1068 invest.	353 366.14
	Report de fonctionnement R 002	115 269.36

5 - Vote des taux

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés en 2016. Compte tenu de la baisse des dotations d'état et communautaires annoncée cette année, la commission finances propose d'augmenter les taux de 1%. A noter que les bases augmentent de 0.4 % cette année.

Pour information, les taux pratiqués dans la commune sont inférieurs aux moyennes départementales, à savoir : AIN 2016 : TH 18,64% - TFPB 15,02 % - TFPNB 47,97 %.

- **Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les taux des taxes d'habitation et foncières pour l'année 2017 comme suit : 9,43 % pour la Taxe d'Habitation, 10,08 % pour la Taxe Foncière (Bâtie), 40,14% pour la Taxe Foncière (Non Bâtie).**

6 - Vote des subventions

- **Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour l'exercice 2017 :**

Tennis Club Sud Revermont	250.00 €
Amicale des Sapeurs pompiers	833.10 €
Full contact Tossiat	1 000.00 €
ECTTJ	1 000.00 €
Les P'tits Futés	650.00 €
Sou des Ecoles	4 000.00 €
Association culturelle (club photo)	300.00 €
Sud Revermont Tennis de table	200.00 €
Amicale des donneurs de sang	240.00 €
DAMSR	300.00 €
Ain'pact	150.00 €
CECOF Ambérieu	40.00 €
Chambre des métiers	120.00 €
Lycée prof. privé Villars les Dombes	80.00 €
Collège Victoire Daubié	40.00 €
UDCVRA	40.00 €
MFR La Saulsaie Montluel	80.00 €
MFR de Mozas Bourgoin Jallieu	40.00 €
MFR Cormaranche	40.00 €
TOTAL SUBVENTIONS 2017	9 403.10 €

Le conseil municipal précise qu'une subvention de 50 € sera versée à l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre pour participer à la collecte nationale du Bleuet de France.

7 - Budget primitif 2017

- **Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget pour l'exercice 2017, qui se résume ainsi :**

- en dépenses de fonctionnement	1 057 105,00 €
- en recettes de fonctionnement	1 057 105,00 €
dont 115 269,36 € de crédits reportés	
- en dépenses d'investissement	631 775,00 €
- en recettes d'investissement	631 775,00 €
dont 138 366,14 € de déficit d'investissement reporté	
et 188 272,00 € d'excédent de fonctionnement capitalisé	

8 - Administration générale

- **Convention avec Journans :** Participation de la commune de Journans aux frais de fonctionnement du C.P.I.N.I. pour 2016

- **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

- **Approuve le calcul qui lui est soumis,**
- **Décide de mettre en recouvrement la somme de 1 120,52 € au titre de l'année 2016 auprès de la commune de Journans.**

- **Instruction des Autorisation du Droit des sols**

la loi dite ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, a mis fin à compter du 1er juillet 2015 à l'assistance gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des actes d'urbanisme dans l'Application du Droit des Sol (ADS) pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Il est proposé la signature de la convention de service commun entre la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse et ses communes membres.

- **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

- **Approuve les conventions relatives au service commun et au service unifié pour l'instruction des actes et autorisations du droit des sols entre les communautés de communes du Pays de Bâgé et de Pont de Vaux, de la Veyle, de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, et leurs communes membres qui seront utilisatrices du service ;**

- **Autorise le Maire à signer lesdites conventions à compter du 1^{er} juillet 2017.**

- **Révision loyer**

Conformément au contrat de location signé le 4 mai 2016 il convient de réviser le montant du loyer du logement sis 74 rue Louis François Jambon.

Le nouvel indice de référence des loyers (IRL) publié le 12 janvier 2017 par l'Insee, pour le 4e trimestre 2016 s'élève à 125,50. Il convient donc de calculer le montant du loyer de la manière suivante : $690 \text{ €} \times 125,50 / 125,28 = 691,21 \text{ €}$, à compter du 1er mai 2017.

- **Renouvellement bail de la chasse**

- **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

- **Accepte de louer le droit de chasse des terrains communaux de « La Rippe » et de « En Bériat » à la société de chasse de Tossiat,**
- **Fixe le prix de la location à 327 € par an, révisable annuellement**
- **Autorise le Maire à signer le bail à intervenir.**

9 - Urbanisme

- Permis de construire

- PIROD Isabelle - 201 rue St Jean : rénovation d'une maison de village
- JOURNET Sébastien – BOUVARD Noémie – chemin de l'Echally : construction d'une maison.

- Déclarations préalables

- ALESI Marc - 335 route de la Grande Vavrette : réfection toiture
- BURLOUD Jean-Marc - 1733 RD1075 : abri pour piscine
- MALHARIN - 664 rte de Journans : couverture d'une terrasse
- CHAMBARD - 2045 Rte de la Vavrette : extension de maison
- JAYR M. Cécile - 27 rue J. François Jambon : réhabilitation habitation existante
- COGNAC Sébastien - 5 allée des Tamaris : réfection toiture
- BLATRIX Gérard - 39 rte de Journans : panneaux photovoltaïques
- HUGROS Patrice - 811 rte de la Vavrette : changement volets et porte garage
- LONG ERIC - 679 ch. de l'Echaly : abri de jardin
- RAYNALD COLLET - 13 ch. Du Colombier : pose d'un portail

- Déclarations d'intention d'aliéné

Le conseil municipal a également été informé de 3 déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie pour lesquelles le maire n'a pas préempté (délégation du conseil au maire).

10 – Questions diverses

- Plantation d'une haie Champ des Prés neufs : les élèves du conseil municipal d'enfants ont été conviés par la société de chasse de Tossiat et la mairie à la plantation d'une haie bocagère le mardi 4 avril dernier (les chasseurs devraient terminer la plantation le samedi, d'autres sont prévues à l'automne, après moissons).

- Opération village propre : RDV samedi 8 avril 2017 9h30 au local technique.

- Le conseil d'enfants :

L'Hôtel à insectes est prêt à recevoir ses locataires ! (prévoir son inauguration)

Rencontre avec Alain PERDRIX (association des anciens élus).

- Happy Tab' : 9 femmes dynamiques inscrites (tous les mardis du 21 mars au 6 juin)

- Soirée d'information sur les addictions mardi 28 mars : une vingtaine de participants qui ont trouvé l'intervention très intéressante.

- Chessenin : Projet locatif intergénérationnel porté par Bourg Habitat qui va acquérir deux parcelles.
- Les maires ont été invités à une rencontre avec le Groupement opérationnel de gendarmerie à Bourg-en-Bresse, avec notamment une démonstration du peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG).
- Les élus de la commission «bâtiments» doivent identifier l'endroit où sera placé le colombarium.
- Conseil syndical des Eaux à Tossiat : prévu en 2017 1.5 M€ pour travaux - Pas d'augmentation du prix de l'eau - de nombreuses interrogations sur le regroupement des compétences eau et assainissement.
- Dernière lettre interco BDSR : distribution en avril.
- Proposition de l'ADSEA pour une opération d'arrachage de l'ambrosie : Ceyzériat non intéressée pour une question de sécurité des lieux, nous déclinons aussi la proposition.
- Les flyers pour inciter les enfants à ne plus rouler sur les trottoirs ont été distribués.
- La commune déplore le vandalisme aux WC attenants la salle Marcel Derudet, des tuiles cassées à la Chanaz...
- Un groupe de travail sera mis en place pour faire le plan de sauvegarde de la commune (préconisation).
- **Date prochain conseil : jeudi 4 mai 2017**

La séance est levée à 23 heures.